



Mésanger Citoyens Solidaires

Salle Jacques Prévert
(anciennement St-Paul)
Rue de la Chapellainerie
44522 MÉSANGER

Tél. 02 51 14 18 45

elus.mcs@orange.fr
elusmcs.over-blog.fr

Monsieur Le Maire
Hôtel de Ville
230 Rue de la Vieille Cour
44522 MESANGER

N/REF : 10.jdfmbl

Mésanger,
Le 8 juin 2009

Objet : relevé de décisions de la séance du 28 mai 2009

Monsieur le Maire,

Nous prenons connaissance du relevé de décisions de la séance du 28 mai 2009, reçu par mail le 3 courant.

Nous demandons la suppression de l'appellation « *élus minoritaires* » imprécise et inexacte, et son remplacement par « élus MCS », pour désigner le groupe des 4 élus MCS. Nous soulignons qu'il existe aussi un groupe de 3 élus n'étant pas issu de votre liste.

Concernant le projet de convention avec l'école privée Saint Joseph, il ne s'agit pas d'un contrat d'adhésion tel qu'indiqué à ce relevé mais d'un contrat d'association, et d'autre part le projet n'a pas fait l'objet d'une séance de travail mais uniquement d'une séance de présentation lors d'un conseil municipal à huis clos.

De plus, ce report est motivé non pas pour un « *complément d'études* » mais pour un manque de communication aux élus de **tous** justificatifs obligatoires et mise en conformité avec la réglementation ainsi que par votre refus de présenter ce dossier en commissions (finances et affaires scolaires).

Enfin, pour la lisibilité, il serait préférable que ce relevé corresponde à l'ordre des points vus en séance.

Veillez agréer, Monsieur le Maire, nos salutations distinguées.

P/Les élus MCS